

citoyens. Il ne nous appartient pas de dire comment nous avons accompli notre tâche et réalisé notre idéal. Mais notre œuvre est là, présente à tous les regards ; Votre Excellence la pourra suivre désormais et nous serons heureux de la continuer sous l'administration que vous avez commencée.

A mesure que s'étend et que se développe notre vie nationale, nous comprenons de mieux en mieux comme il est nécessaire de préparer en ce pays des hommes qui aient une intelligence nette et précise de leurs devoirs et dont la conscience soit capable de sauvegarder les droits et de respecter les légitimes aspirations. C'est de l'effort et de la générosité de chaque citoyen que doit résulter le progrès harmonieux de la vie canadienne. L'Université Laval veut apprendre à ses élèves la loi souveraine du travail énergique et de la mutuelle tolérance, parce qu'elle désire que son œuvre soit avant tout une œuvre de lumière, une œuvre de justice et une œuvre de paix.

Les citoyens que l'Université Laval a formés, vous les rencontrerez maintenant partout, dans le Québec qui fut toujours si agréable à nos gouverneurs et dans cette Province où vous ne recevrez que des hommages de respect et de sincère loyauté.

Le plus souvent l'Université honore ceux qui reçoivent ses diplômes. Aujourd'hui, vous voulez bien accepter d'elle un titre honorifique. C'est une marque de déférence de votre part ; elle le comprend et elle vous en est reconnaissante.

Nous souhaitons, Excellence, qu'un séjour à Québec, dans la ville des vieux souvenirs qu'encadrent les paysages pittoresques, vous fasse oublier les fatigues de la vie active ; et nous formons des vœux pour que Lady Grey retrouve ici cette atmosphère calme et reposante dont elle aime à entourer ses œuvres de laborieuse charité.

RÉPONSE DE SON EXCELLENCE LORD GREY

Monsieur le recteur,

Messieurs les professeurs,

Messieurs les étudiants,

Mes premières paroles doivent se traduire par des remerciements sincères pour la cordiale bienvenue dont nous sommes